





2 Déjà 25 ans !

CONSEILLER EN RÉÉDUCATION

Circulaire générale n° P20/2154 -397

Lieu de travail : Centre d'éducation des adultes Galileo & Centre

d'éducation des adultes John F. Kennedy

Poste: Poste de remplacement à 100%

Échelle salariale :29.50 \$ à 52.28 \$Entrée en fonction :ImmédiateSupérieur immédiat :Directeur

Nature du travail

L'emploi de conseillère ou conseiller en rééducation comporte plus spécifiquement la prévention, le dépistage, l'aide et l'accompagnement des élèves handicapés ou des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, dans le but de favoriser la santé psychologique et rétablir la santé mentale de l'élève en interaction avec son environnement et de le soutenir dans son cheminement scolaire et son épanouissement personnel et social.

Tâches et responsabilités

- Le conseiller en rééducation participe à l'élaboration et la mise en œuvre d'un service psycho- éducatif qui satisfait les exigences académiques et administratives des institutions d'enseignement et de la commission scolaire
- Contribue à la détection des forces et des besoins des élèves qui éprouvent des problèmes, à l'aide d'une approche axée sur la prévention et l'intervention et travaille avec une équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du profil de l'élève en incluant, en cas de besoin, son propre plan d'action.
- Participe à la définition des objectifs et des moyens d'intervention; œuvre avec d'autres membres d'équipes à harmoniser et coordonner les interventions et considère la réalisation desdits objectifs comme un suivi et une suite du plan d'apprentissage personnel et aide les enseignants à déterminer la nature du problème d'un élève.
- Offre des conseils et de l'appui pour leur enseignement; suggère et/ou applique des solutions ou des stratégies qui facilitent l'amélioration des conditions de réussite d'un élève ou d'un groupe d'élèves. Organise et anime des activités de perfectionnement professionnel pour les enseignants.
- Offre des services directs aux élèves, dépendant de la nature du problème, sous forme de réunions individuelles ou de groupe, aide les élèves à identifier leurs forces et besoins, les soutient en explorant des solutions selon les besoins et formule des recommandations appropriées visant à appuyer la prise de décision.
- Conseille le personnel de direction, prépare des rapports d'expertise, d'évaluation, d'information et de suivi de progrès et formule des recommandations appropriées visant à appuyer la prise de décision.

Exigences et qualifications

- Baccalauréat dans un domaine pertinent, notamment en psychologie, éducation, adaptation scolaire, psychoéducation, éducation psychopédagogique ou éducation des adultes
- Expérience en enseignement ou conseiller, un atout
- Excellentes compétences linguistiques, à l'oral et à l'écrit
- Connaissance de la conception universelle d'enseignement, de la différenciation, du constructivisme, des styles d'apprentissage et du programme d'études de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
- Connaissance de la politique du Québec en matière d'apprentissage continu
- Connaissance des tendances andragogiques, un atout
- Excellentes habiletés en communication et solides compétences organisationnelles, analytiques, interpersonnelles et en leadership de manière à pouvoir établir des relations étroites avec le personnel administratif, le personnel du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et le personnel enseignant

Pour consulter la description de ce poste, telle qu'énoncée dans le Plan de classification, <u>cliquez ici</u> ou visiter le site Web http://cpn.gouv.qc.ca/fr/cpnca/

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur lettre de candidature et leur curriculum vitae à <u>jobs@emsb.qc.ca</u> à l'attention de madame Ann Watson, directrice du Service des ressources humaines,

avant le jeudi 5 décembre 2024

Veuillez mentionner le numéro de cette circulaire dans votre lettre.

Le genre masculin a été utilisé dans cet affichage que pour en faciliter la lecture. La Commission scolaire English-Montréal souscrit au programme d'accès à l'égalité, conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.



